



Appel à contributions

**Annuaire africain
des droits de l'homme
Volume 9(2025)**

CLIQUEZ ICI

Pour en savoir
plus L'Annuaire

**Date limite de soumission:
31 juillet 2025**

La Cour africaine des droits de l'homme et des peuples (Cour africaine), la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (Commission africaine) et le Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant (Comité africain des droits des enfants) ont le plaisir d'inviter à la soumission d'articles et de commentaires de décisions apportant des

contributions académiques novatrices sur les droits de l'homme et des peuples en Afrique.

Bien que les contributions doivent privilégier une approche continentale (africaine), les études de cas spécifiques à un pays ou à une sous-région, en lien avec le système régional africain des droits de l'homme, seront également prises en considération. Les approches multidisciplinaires et empiriques sont vivement encouragées.

**Les soumissions dans
l'une des trois catégories
(A, B et C) sont les
bienvenues :**

A

Articles portant sur les aspects du système africain des droits de l'homme et les normes des droits de l'homme de l'Union africaine.

B

Focus spécial sur le thème de l'Union africaine pour l'année 2025 : « Faire progresser la justice à travers les réparations : Réparations, restauration et renaissance ».

Une conférence consacrée à ce thème se tiendra du 2 au 3 juin 2025 à Pretoria, en Afrique du Sud. Les contributions présentées lors de cette conférence seront publiées dans l'Annuaire africain des droits de l'homme 2025. Prière de consulter l'appel à contributions relatif à cette conférence à l'adresse suivante

**Cliquez ici
pour voir l'appel à
Cette conférence**

Les contributions qui ne sont pas présentées à la conférence peuvent également être soumises pour évaluation

C

Case commentaries

Cette section de l'annuaire invite à une analyse critique des décisions de la Cour africaine, de la Commission africaine et du Comité africain des droits des enfants - en particulier des affaires les plus récentes.

Les lignes directrices pour la soumission des contributions

- Articles complets : 10 000 mots max. (notes de bas de page incluses).
- Commentaires de décisions : 8 000 mots max. (notes de bas de page incluses).
- Date limite de soumission : 31 juillet 2025.
- Soumission par e-mail : ahry@up.ac.za.
- Les contributions doivent inclure :
- La désignation actuelle de l'auteur, ses qualifications académiques et son numéro ORCID.
- Un résumé de 250 mots maximum, exposant l'objectif de la contribution, la méthodologie et les principaux résultats.
- Une contribution originale, non publiée ou soumise ailleurs.

Le processus d'examen :

Les articles feront l'objet d'une évaluation en double aveugle par des pairs. Les auteurs dont les articles sont acceptés devront intégrer les commentaires, le cas échéant, et soumettre une version révisée et définitive avant le 30 septembre 2025. Les articles retenus seront publiés dans le neuvième volume de l'Annuaire, dont la parution est prévue en décembre 2025.

L'accréditation SCOPUS :

To further enrich its impact and credibility, the Yearbook has recently received accreditation with SCOPUS, an international citation database. It is also on the South African Department of Higher Education's list of accredited journals.

**Cliquez ici
Pour des directives
complètes**